

## Qu'est ce que le Comité d'Homologation du Maine (CH Maine) ?

Comme il existe un Comité d'Homologation National (CHN) chargé de valider les observations les plus rares en France métropolitaine, la LPO Sarthe, le Groupe Sarthois Ornithologique (GSO), Mayenne Nature Environnement (MNE) et le Groupe Ornithologique des Avaloirs (GOA) ont créés conjointement, en 2008, un comité d'homologation, dont le rôle est de porter un regard critique sur les observations inhabituelles réalisées dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe. Ce comité doit être le garant d'une certaine rigueur dans la collecte des informations sur l'avifaune des 2 départements. Il est composé actuellement de 6 membres. L'homologation des observations inhabituelles dans le Maine a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2008, et n'est pas rétroactive.

### Qu'est-ce qu'une observation inhabituelle ?

Une observation peut être inhabituelle parce que :

- **L'espèce** est inhabituelle (dans le Maine et/ou en France). Les comités d'homologation respectifs (CH Maine et CHN) établissent donc une liste de ces espèces selon des critères de rareté et/ou de difficultés d'identification -> [listes à télécharger](#).

Les données d'espèces rares à l'échelle nationale doivent être transmises au CHN et celles d'espèces rares à l'échelle de la Mayenne et de la Sarthe au CH Maine. Cette liste est, bien sûr, susceptible d'être modifiée au fil des années. Il est souhaité que les données destinées au CHN (c/o LPO, La Corderie royale, BP 263, 17305 Rochefort cedex) soient également communiquées au CH Maine pour information (copie ou original que le CHD transmettra).

- **la date de l'observation** est inhabituelle (il s'agit bien sûr d'espèces non sédentaires en Mayenne et en Sarthe).

La phénologie de ces espèces - c'est-à-dire leur(s) période(s) de présence -, que ces espèces soient de passage, estivantes (nicheuses ou non) ou bien hivernantes, est assez bien connue.

Le CH Maine souhaite que les observateurs qui recueillent une donnée en dehors des périodes classiques en fassent part en remplissant une fiche comme s'il s'agissait d'une espèce rare (par exemple, un Faucon émerillon le 12 juin, un Petit Gravelot le 3 janvier...).

Vous trouverez donc incluses la liste des espèces non sédentaires avec leur fourchette de dates durant laquelle une homologation est nécessaire dans le Maine.

### La fiche d'observation

Elle comporte deux pages : le recto précise **les circonstances de l'observation** et le verso **les caractéristiques de l'oiseau**. La description - **complète** - doit faire apparaître **les critères** qui ont permis l'identification de l'espèce. Tous les autres détails sont bien sûr également souhaités. Des dessins, même maladroits, ainsi que des photos, sont toujours utiles.

**Ne décrivez que ce que vous avez observé, ne recopiez pas la description d'un guide !**

Essayez d'utiliser des termes précis pour décrire les différentes parties du plumage (le ventre n'est pas les flancs, le menton n'est pas la gorge, le manteau n'est pas le dos...) ; la plupart des guides présente la topographie précise de l'oiseau.

Seule une description suffisamment précise permettra au comité de trancher : il va de soi que la validation (ou l'invalidation) de l'observation fournie ne sanctionne pas l'observation elle-même mais seulement la description qui en est faite.

**Ayez donc le réflexe, lorsque vous observez une espèce que vous n'avez pas l'habitude de voir :**

- De prendre **sur place** une description précise : décrivez un maximum d'éléments (plumage, bec, pattes, œil...), comparez la taille à une espèce connue, présente ou non, notez le comportement, les cris ou chants... et si possible, regardez votre guide **APRÈS** l'oiseau (combien d'oiseaux ont ainsi disparu pendant que l'on avait le nez dans le livre...)
- De vérifier si elle ne fait pas partie de la liste ([listes à télécharger ci-dessous](#)) pour remplir au besoin une fiche.

**Important :** après avoir rédigé votre fiche, demandez-vous si - à la simple lecture de votre description - le membre du CH Maine qui la lit est capable de mettre un nom avec précision sur l'espèce décrite. Sera-t-il en mesure d'éliminer une ou des espèces voisines ? Non ? Alors, rajoutez les détails qui le permettront.

**Informations devant figurer sur une fiche descriptive d'une observation inhabituelle :**

**Recto : les circonstances de l'observation**

- **Espèce proposée**  
**Nombre d'individus**  
**Sexe** (mâle ; femelle)  
**Âge** (adulte ; juvénile ; immature)  
**Localité** (lieu-dit ; commune ; département)  
**Date de l'observation**  
**Durée de l'observation**  
**Autres dates éventuelles d'observation du même oiseau :**  
**Nom du rédacteur de la fiche**  
**Adresse**  
**Téléphone**  
**Autre(s) observateur(s) éventuel(s)**  
**Oiseau trouvé par**  
**Identifié par**  
**L'oiseau a-t-il été capturé ? Quand ? conservé ? Où ? photographié ?**  
**Par qui ?**  
**Matériel optique utilisé**  
**Distance d'observation**  
**Conditions d'éclairage**  
**Milieu dans lequel l'oiseau a été observé**  
**Connaissance antérieure de l'espèce** (Oui ; Non)  
**Connaissance d'espèces voisines** (si oui lesquelles ?)  
**Circonstances de l'observation**

## Verso : les caractéristiques de l'oiseau

- **Description** (pour illustrer la description, il est souhaitable d'y **joindre des croquis et/ou des photos** ; ne pas hésiter à utiliser d'autres feuilles pour la description)  
**Critères diagnostiques ayant permis l'identification** puis, autant que possible, description la plus complète de l'oiseau :
  - silhouette et type d'oiseau (p. ex. canard de surface/plongeur, rapace, faucon, héron, fauvette, fringille...),
  - taille (comparer avec oiseau accompagnant si possible),
  - tête (calotte, sourcil, lore, oreillon, nuque, divers traits),
  - cou,
  - poitrine,
  - flancs,
  - ventre,
  - manteau,
  - scapulaires,
  - aile (longueur de projection primaire, différentes couvertures, rémiges I, II et III),
  - croupion,
  - sous-caudales,
  - queue (longueur, forme, couleurs),
  - œil (iris, cercles oculaire et orbital),
  - bec (forme, longueur, couleurs),
  - pattes (longueur, couleur),
  - éventuellement particularités comportementales : agite la queue, les ailes, fait des flexions de pattes...